



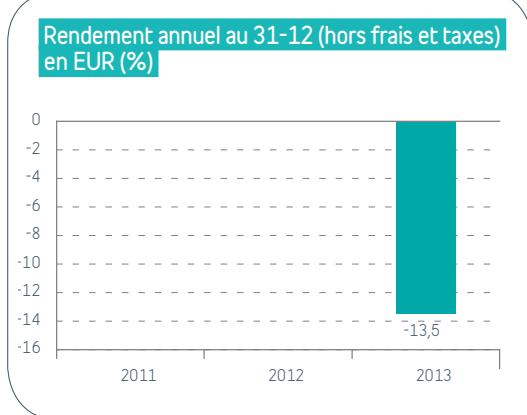
Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies Compartiment de la sicav de droit luxembourgeois Candriam Bonds

Envie de profiter des rendements de taux intéressants des obligations des pays émergents ?

Pourquoi ne pas opter pour un fonds qui, entre autres, investit dans des obligations émises en devises locales par des pays émergents ? Vous pouvez ainsi également profiter à terme d'un redressement de ces devises.

Points positifs

- Le profil de risque des pays émergents s'est nettement amélioré les 10 dernières années en raison de l'amélioration des fondamentaux économiques (réduction de leur dette, établissement de réserves de devises...). Ils sont dès lors mieux placés pour affronter une crise qu'à l'époque de la crise asiatique.
- Alors que les pays occidentaux enregistrent une croissance limitée, les pays émergents recèlent toujours un solide potentiel de croissance malgré l'actuel ralentissement économique. De plus, ils disposent de « munitions » pour actionner le levier de la croissance, si nécessaire.
- Dans le contexte actuel de taux bas, les obligations des marchés émergents offrent une différence de taux intéressante (JPMorgan EMBI global diversified index) de 3,3 % par rapport aux obligations d'État belges sur 10 ans.
- Le rating moyen des émissions en devises locales est légèrement plus élevé (BBB+) que celui de la dette en devises « fortes » telle que l'USD ou l'EUR (BBB-).
- À long terme, les devises peuvent s'apprécier face à l'euro. Il existe une corrélation entre la hausse du niveau de bien-être et du taux de change.



Points d'attention

- À cause de la fuite des capitaux des pays émergents, la plupart des devises émergentes étaient sous pression (principalement les devises de pays ayant soit un compte courant fort déficitaire soit beaucoup de dettes à court terme, tels que la Turquie, l'Indonésie, le Brésil...). Le risque politique et social a également pesé sur plusieurs devises émergentes (Thaïlande, Ukraine, Argentine...).
- S&P a dégradé le rating du Brésil à BBB- (de BBB). D'autres baisses de rating sont possibles dans le futur (p.e. Russie).
- Des hausses de taux ou des primes de risque des obligations émergentes peuvent temporairement avoir un impact négatif sur la VNI du fonds.

Vous voulez plus d'informations ?
Allez sur www.belfius.be/selectiondefonds.



Souscrivez maintenant via Belfius Direct Net ou passez dans votre agence Belfius.
Votre conseiller financier vous fournira volontiers des éclaircissements.

Évolution de la VNI (en valeur absolue, en EUR) depuis le 18-10-2012 en EUR



Rendement actuariel au 30-06-2014 (en %)

Rendement	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	depuis la première VNI 18-10-2012
Class C Cap (EUR)	-1,6	-	-	-	-3,77

Ce tableau donne uniquement une indication du rendement qu'un investisseur aurait reçu, s'il avait détenu cette action dans le passé. Attention : les prestations du passé ne constituent aucunement une garantie pour les performances futures. Vous pouvez consulter la valeur nette d'inventaire sur www.belfius.be/fonds ou dans la presse financière.

Candriam Bonds Emerging Debt Local Currencies



Politique d'investissement

- Le compartiment est principalement investi dans des titres de créance (dont des obligations, des certificats de trésorerie et autres valeurs assimilables), lesquels peuvent notamment être à taux fixes ou variables, indexés, subordonnés, ou garantis par des actifs émis par les pays émergents, collectivités de droit public et émetteurs semi-publics et privés actifs dans les pays émergents (emerging countries).
- Ces titres sont libellés en USD, GBP, JPY, EUR et/ou en devises locales. Si les titres sont libellés en USD, GBP, JPY ou EUR, alors ils pourront être couverts en devises locales (hedging).
- Ce compartiment s'adresse donc à des investisseurs avertis n'ayant pas besoin rapidement de leurs fonds et désirant profiter du rendement supérieur offert par les obligations émergentes (emerging market bonds) par rapport aux investissements obligataires traditionnels sur une longue période. Il en résulte, pour l'investisseur, un niveau de risque supérieur à celui découlant d'un investissement dans un compartiment obligataire de pays développés.

Approche investissements

Ce produit est destiné à la partie dynamique du portefeuille de l'investisseur.

Devise

EUR

Durée

Pas de durée fixe.

Souscription

Prix de souscription minimum Pas de prix de souscription minimum, souscription à la valeur nette d'inventaire (VNI) du jour, chaque jour bancaire ouvrable avant 12 h (heure locale). Les souscriptions après 12 h s'exécutent à la VNI du jour suivant.

Type d'actions Classe d'actions Classique : actions de capitalisation (plus-value potentielle, la VNI qui est versée en cas de vente peut être plus élevée qu'en cas d'achat) et de distribution (verse un possible dividende annuel en fonction des résultats).

Caractéristiques

Valeur nette d'inventaire Chaque jour bancaire ouvrable - publication dans L'Écho et De Tijd, ainsi que sur www.belfius.be/fonds.

Frais supportés par l'investisseur

Entrée < EUR 50 000 : 2,5 %
EUR 50 000 - EUR 124 9999 : 1,75 %
EUR 125 000 - EUR 249 999 : 1 %
≥ EUR 250 000 : 0,75 %
Réduction de 10 % des frais d'entrée pour les souscriptions exécutées via Belfius Direct Net.

Sortie Non

Gestion Max. 1,00 %
Ces frais de gestion font partie des frais récurrents. Pour de plus amples informations concernant les frais récurrents, vous pouvez consulter le document *Informations clés pour l'investisseur* du fonds.

Risques

Risques

Il est rappelé à l'investisseur que la valeur de son investissement peut augmenter comme diminuer et qu'il peut donc recevoir moins que sa mise.

L'investisseur doit être conscient des risques matériels suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur : le risque de crédit, le risque de contrepartie et le risque lié aux marchés émergents.

De plus amples informations sont disponibles dans le document *Informations clés pour l'investisseur* ou sur www.belfius.be/risques-investissements.

Indicateur synthétique de risque

Niveau de risque 4. Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, où 1 représente le risque le moins élevé et 7 le risque le plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (à la baisse et à la hausse) et le plus faible ne signifie pas « sans risque ». La volatilité, traduite par ce niveau de risque, indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. De plus amples informations sont disponibles dans le document *Informations clés pour l'investisseur*.

Fiscalité

Sur la base de la législation fiscale actuellement en vigueur, qui peut être sujette à modifications, le régime d'imposition pour les investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques est pour les revenus le suivant :

→ précompte mobilier :

- pour les parts de distribution : les dividendes sont soumis à un précompte mobilier libératoire de 25 %.
- pour les parts de capitalisation et de distribution: la plus-value est soumise au précompte mobilier de 25 %.

→ Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB): 1 % (max. 1 500 EUR) lors du rachat des parts de capitalisation ou en cas de conversion des parts de capitalisation en parts du même ou d'un autre compartiment.

Pour plus d'informations relatives au précompte mobilier et à la Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) veuillez contacter votre fournisseur de services financiers. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

Prospectus

Offre publique. Le document *Informations clés pour l'investisseur*, le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier et sur www.belfius.be/fonds. Nous vous conseillons de lire le document *Informations clés pour l'investisseur* avant de prendre la décision d'investir.



Ce document est un document promotionnel, établi et distribué par Belfius Banque. Il ne comporte aucun conseil en investissement et ne peut être considéré comme tel. Il n'est pas non plus une recommandation et ne doit pas être interprété comme recommandation pour souscrire, ou comme un conseil ou une recommandation pour effectuer une quelconque opération. Ce document n'est pas établi conformément aux dispositions relatives à la promotion de la recherche indépendante en investissement et n'est pas soumis à l'interdiction de faire du commerce avant la diffusion de la recherche en investissement.